

Chauffe-eau solaire collectif

Restaurant

SAINT SIXTE



indice climat
CO₂ - 1,08 tonnes/an

Des vacances au soleil

- Dans le cadre de la réhabilitation d'un bâtiment communal, afin d'aménager un restaurant, des chambres d'hôtes, un multiservice ainsi qu'un logement, la commune de Saint-Sixte a demandé au SIEL de réaliser une étude de choix d'énergie en 2006.
- Cette étude a démontré la pertinence de l'installation d'une chaudière à granulés de bois et d'un chauffe-eau solaire.
- En 2007, la commune a délibéré pour le transfert de la compétence «production et distribution de chaleur» au SIEL et pour la mise en place de deux équipements.
- La chaudière bois assure le chauffage du bâtiment et la production de l'eau chaude de la cuisine et du logement de fonction.
- Un chauffe eau solaire assure la production d'eau chaude pour les chambres d'hôtes et les sanitaires.

Maîtrise d'ouvrage SIEL

Le SIEL assure l'investissement et réalise l'opération à la place de la commune. Ce fonctionnement permet d'installer des équipements performants dans la Loire quelles que soient les ressources des collectivités.

Pour cela, la commune transfère sa compétence «production distribution du chaleur à partir d'énergie renouvelable» au SIEL.

Le SIEL assure l'entretien et la maintenance de l'installation durant 20 ans. La commune rembourse le SIEL sur cette même période et devient propriétaire de l'équipement.

Avec le concours de :



Mairie de Saint Sixte

Avec le soutien financier de :



Bénéfices environnementaux

- Le chauffe-eau solaire de Saint Sixte produit plus de 2 000 kWh par an soit l'équivalent de la consommation électrique de 1 ménage (hors chauffage).
- Cette production d'électricité d'origine renouvelable évite le rejet d'environ 1,08 tonnes* de CO₂ par an, soit l'équivalent de 0,5 voiture qui parcourt 20 000 kilomètres par an (115gCO₂/km).

*Avec 450gCO₂/kWh - source : ADEME/RTE

Maîtrise d'ouvrage du chauffe-eau solaire : SIEL

Surface de capteurs solaires : 6 m²

Production annuelle (attendue) : 2 400 kWh

Volume du ballon de stockage : 300 litres

Energie d'appoint : électricité

Investissement total : 12 000 € HT

Subventions : 7 480 € HT (ADEME, Région Rhône-Alpes, Conseil général de la Loire)

Installateur : Bealem

Mise en service : 2009

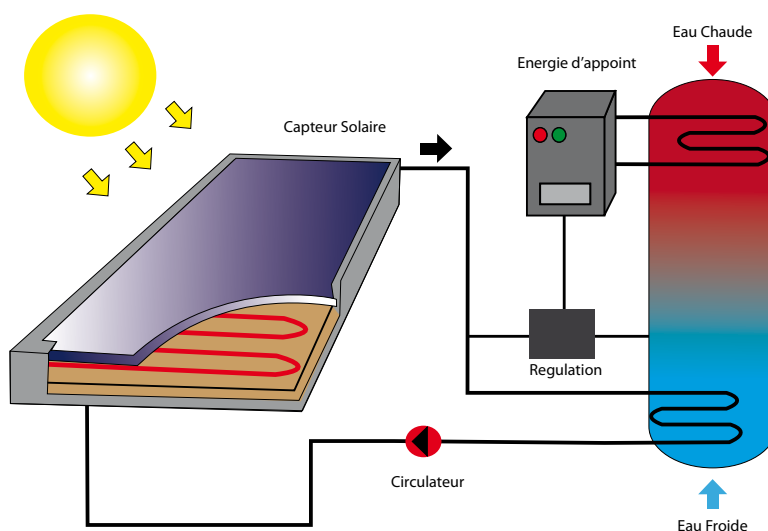


Capteurs solaires thermiques



L'entrée de la chaufferie

Fonctionnement d'une installation



Pourquoi l'énergie solaire ?

- Un chauffe-eau solaire assure jusqu'à la moitié des besoins en eau chaude sur l'année par la seule énergie solaire.
- En été, l'utilisation d'un chauffe-eau solaire permet de ne pas utiliser la chaudière bois en sous régime et prolonge ainsi sa durée de vie tout en économisant du bois.



Syndicat Intercommunal d'Énergies du département de la Loire

4 avenue Albert Raimond
CS 80019
42271 Saint-Priest-en-Jarez Cedex
Tél. 04 77 43 89 00

www.siel42.fr

QR Code



Le SIEL est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale qui regroupe toutes les communes de la Loire, 37 structures intercommunales et le Conseil général de la Loire.

Ces collectivités confient au SIEL la gestion des réseaux de distribution électriques et de gaz communaux. Parallèlement, le SIEL conduit pour ses adhérents des projets de dissimulation des réseaux, d'électrification, d'éclairage public, de gestion de l'énergie dans les bâtiments publics et assure le développement des énergies renouvelables. Le SIEL porte le projet THD42 visant à desservir chaque habitant du département avec la fibre optique d'ici à 2020.